



90^e Rapport annuel

Exercice 2017



Table des matières

Situation générale	90 ^e exercice de Cremo SA	5
	Pression paysanne pour un meilleur prix du lait	5
	Fin de la loi chocolatière	7
	Sécurité alimentaire plébiscitée	7
	Lancement de la discussion sur la future politique agricole .	8
	Sortir plus fort de la tourmente	8
Matières premières	Confiance et respect pour une qualité de lait optimale	11
	Baisse des quantités de lait livrées	11
Marchés et produits	Sur le marché suisse	13
	Sur les marchés mondiaux	14
Production	Economiser, rationaliser et investir	16
	Garantir la chaîne du froid	16
	L'essor du site de Sierre	16
	Nouvelle génération de briques de lait	17
	Un chantier pour le futur	18
	Mesures anti-bruit à Thoune	19
	Crema signe la Charte de la sécurité	19
Services généraux	La sécurité passe par la formation	20
	Essayer le covoiturage c'est l'adopter	20
	Technologues du lait	21
	Formation en cours d'emploi	22
	Jubilaires	22
	Retraités	23
Evolution des activités	24
Etats financiers	28
Organes de Crema	43



Situation générale

90^E EXERCICE DE CREMO SA

Le 31 décembre 2017, Cremo SA bouclait sa 90^e année d'existence. Afin de marquer dignement cet anniversaire, l'équipe dirigeante a tenu à mettre à l'honneur l'ancêtre de Cremo, la Centrale du beurre de Fribourg, créée en 1917 pendant la Grande Guerre.

C'est en effet au mois de septembre 1917, sous l'impulsion des autorités fédérales et dans le cadre du ravitaillement du pays, que la Centrale du beurre de Fribourg voit le jour. L'organisation et la responsabilité de cette nouvelle entité sont confiées aux trois fédérations laitières présentes dans le canton: la Fédération laitière « zone de la montagne », la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise et la Fédération bernoise. En 1927, soit dix ans plus tard, la centrale beurrière prendra le nom de Cremo, installée dans ses locaux près de la Tour Henri, à deux pas de la gare de Fribourg.

Le 17 novembre 2017, c'est en toute simplicité et dans la convivialité qu'une journée festive est organisée sur le site de Villars-sur-Glâne. Les discours qui ponctuent la partie officielle parlent des grands défis relevés, des tourmentes traversées et des succès remportés; ils retracent le chemin parcouru en un siècle et évoquent la vocation beurrière de Cremo. En guise de souvenir, chaque invité reçoit une plaque de beurre emballée comme à l'époque, dans un papier vierge de toute information nutritionnelle ou

autre et dans une boîte en bois miniature, reproduction d'une caisse d'autrefois.

A l'occasion de cette fête, Anne Philipona, Présidente de la Société d'histoire du canton de Fribourg, présente son livre « Histoire du lait de la montagne à la ville ». Au fil des pages de cet ouvrage richement documenté, l'histoire laitière fribourgeoise nous est contée. Une histoire qui a façonné la région et qui est toujours en train de s'écrire.

L'avant-propos signé de Jean Steinauer rappelle que « si dures que soient les conditions dans lesquelles les paysans producteurs se battent pour vivre de leur métier », « tout n'est pas joué ni perdu d'avance ». « L'histoire laitière de Fribourg, telle que la raconte ce livre, offre quelques bonnes raisons de garder confiance ».

Savoir d'où l'on vient et se remémorer le labeur des anciens permet de mieux aborder l'avenir et d'élaborer les meilleures stratégies possibles. Une base solide facilite l'anticipation, en étant proactif plutôt que réactif, et incite à rester en mouvement et à innover sans cesse.

PRESSION PAYSANNE POUR UN MEILLEUR PRIX DU LAIT

En raison de la situation difficile et persistante qui prévaut sur le marché du lait d'in-

dustrie, l'Union suisse des paysans (USP) a décidé, en février 2017, de s'engager activement dans la lutte pour un meilleur prix du lait. Cette volonté marqua le coup d'envoi d'une véritable campagne, ayant pour but de mettre la pression sur les transformateurs et le commerce de détail. Si les motifs de ce mouvement avaient le mérite d'être estimables et compréhensibles, son ton agressif ainsi qu'une certaine méconnaissance de la réalité, notamment des marchés en aval, étaient pour le moins déconcertants et peu constructifs.

Au mois d'août, c'est finalement grâce à l'évolution positive de plusieurs paramètres, tels que la baisse de la production laitière, le faible niveau des stocks de beurre ou l'affaiblissement du franc suisse, que l'Interprofession du lait (IP Lait) a pu relever le prix indicatif du lait A de 65 à 68 centimes le kilo. Cette hausse a été répercutée sur les prix versés aux producteurs, améliorant dans une moindre mesure leur situation difficile.



Situation générale

FIN DE LA LOI CHOCOLATIÈRE

Contraint par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de supprimer d'ici à 2020 les contributions à l'exportation prévues dans la « Loi chocolatière », le Parlement a mis fin à cette loi lors de sa session d'été. Pour compenser cette décision, et sur proposition du Conseil fédéral, il a adopté un nouveau soutien aux producteurs de lait et de céréales. Le but étant de maintenir autant que possible la création de valeur dans la production de denrées alimentaires.

Afin de rassurer les Chambres fédérales, l'IP Lait s'est prononcée, en avril déjà, sur l'utilisation de ce futur supplément-lait, sous la forme de deux règlements qui entreront en vigueur au plus tôt en 2019: le « Fonds réduction du prix de la matière première pour l'industrie » et le « Fonds de régulation », qui relèvent tous deux du droit privé et échappent ainsi au champ d'application des accords de l'OMC.

Si l'introduction d'un supplément-lait fait l'unanimité chez les acteurs de la filière laitière, il n'en demeure pas moins que son utilisation, décidée par l'IP Lait, risque de perpétuer le système actuel, qui relègue les producteurs romands à un statut de contributeurs nets. Des adaptations garantissant plus d'équité seront donc indispensables afin d'assurer tant la viabilité du nouveau système que la cohésion de la filière.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PLÉBISCITÉE

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». Telle est la définition adoptée par un consensus international depuis le Sommet mondial de l'alimentation réuni à Rome en 1996.

Au cours de l'année 2017, ce concept a largement fait débat en Suisse. Les principaux thèmes portant sur la préservation d'une agriculture indigène, la démographie, la diminution des terres exploitables ou encore les aspects environnementaux de la production agricole.

Le 24 septembre, le peuple suisse plébiscite de manière massive le contre-projet à l'initiative populaire sur la sécurité alimentaire lancée par l'USP, qui a finalement retiré son texte au profit de la proposition plus consensuelle du Parlement.

Contrairement au texte de l'initiative, le contre-projet ne focalise pas unilatéralement sur la production agricole indigène et la préservation des terres cultivées, mais stipule également l'orientation marché du secteur agroalimentaire, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ainsi que l'importance des relations commerciales transfrontalières.

Le nouvel article de la Constitution reflètera les principes de la politique déjà menée pour assurer l'approvisionnement du pays.

Il est clair qu'une vision aussi large, qui permet à chacun de s'y retrouver, n'a rencontré que peu de résistance. Sa perception ouvre par contre la voie à différentes interprétations, ce qui laisse présager d'autres débats nourris sur la concrétisation de la future politique agricole.

LANCEMENT DE LA DISCUSSION SUR LA FUTURE POLITIQUE AGRICOLE

Le 1^{er} novembre 2017, le Conseil fédéral a présenté la stratégie qu'il entendait suivre à partir de 2022 en matière de politique agricole (PA22+). Intitulé «Vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole», ce programme comporte deux composantes: la première, internationale, visant une plus grande interconnexion des marchés agricoles suisses et internationaux au travers d'accords de libre-échange et, la deuxième, traitant des perspectives. Son objectif est de renforcer l'agriculture suisse via la PA22+, en montrant comment le secteur agroalimentaire peut fournir des denrées de qualité supérieure, produites dans le respect des ressources, de manière orientée vers le marché et en favorisant la création de valeur ajoutée.

Face à cette stratégie, les réactions des milieux concernés ont été diverses et vives. La combinaison de la PA22+ avec l'ouverture des marchés est le point qui a le plus divisé les esprits. Tandis que les uns ont accusé le Conseil fédéral de vouloir sacrifier l'agriculture en prônant l'ouverture des frontières, les autres ont salué l'approche globale proposée par le Gouvernement.

Dans ce contexte, il convient de rappeler que la filière laitière, confrontée à un marché intérieur saturé, a besoin de bonnes conditions pour accéder aux marchés internationaux. Dans la mesure où d'autres pays ou groupement de pays, par exemple l'Union européenne, réussissent à étoffer leur réseau d'accords de libre-échange, le statu quo devient synonyme de discrimination et de perte de compétitivité. Sur le plan national, il est donc nécessaire que des mesures compensatoires, directement liées à la production du lait, soient mises en place dans le but de soutenir et d'encourager les producteurs qui font l'effort de fournir du lait.

SORTIR PLUS FORT DE LA TOURMENTE

De 2015 à l'été 2017, Cremo a subi de plein fouet les aléas conjugués de la force du franc suisse et de la baisse des prix de la poudre de lait écrémé. L'affaissement de ces cours, et plus particulièrement leur persistance, est l'élément qui a le plus marqué les affaires de

Situation générale

l'entreprise. Avec une aussi longue période de prix au plancher, les avantages technologiques des produits que Cremo est capable d'offrir se sont amenuisés.

Depuis la fin des systèmes de régulation et l'abandon des quotas, les cours des produits agricoles se retrouvent régulièrement dans la tourmente, subissant de fortes et fréquentes fluctuations. L'une des caractéristiques de cette situation est l'évolution inattendue de la matière grasse. Alors que ces trente dernières années, le beurre était tombé en disgrâce, accusé de mille maux, notamment par le milieu médical, il semble avoir retrouvé ses lettres de noblesse. De récentes études ont en effet démontré que non seulement le beurre n'est pas mauvais pour la santé mais, au contraire, qu'il est un produit sain, ce dont Cremo n'a jamais douté.

Alors qu'en 2016 Cremo devait gérer des stocks de beurre pléthoriques, elle a été confrontée, dès le mois de septembre 2017, à une véritable pénurie de matière grasse. En Europe, porté par le beurre, le prix du lait a d'ailleurs amorcé une légère reprise.

Gouverner c'est prévoir et faire des choix. Appliquant ce précepte, l'équipe dirigeante de Cremo reste vigilante, veillant à toujours anticiper. C'est dans cet état d'esprit qu'en 2017 Cremo a une fois de plus démontré sa volonté d'être performante et pérenne. Par des investissements bien ciblés, et malgré un environnement agroalimentaire complexe, elle a notamment lancé l'important chantier qui, à terme, permettra de mieux valoriser les coproduits issus de ses différents secteurs de production. Additionnée au vaste programme mis sur pied pour diminuer de manière drastique les frais d'exploitation, cette optimisation industrielle devrait déployer ses effets au cours des deux prochaines années déjà.

Cohérente dans ses choix, et au terme d'un exercice qui a été difficile aussi bien pour les producteurs de lait que pour Cremo, l'entreprise se veut confiante. Les décisions prises par anticipation ainsi que les efforts conjugués des uns et des autres, partenaires responsables et solidaires, devraient permettre de sortir plus fort des tourmentes affrontées ces dernières années.

RÉPARTITION DE LA COLLECTE DU LAIT 2017

Exprimé en kg	Lait d'ensilage	Lait de non-ensilage	Lait biologique	Total	en % du total
Lait de ligne	133 677 156	35 065 863	12 961 417	181 704 436	44,3
Lait de restriction / Divers	143 873	0	12 877	156 750	0
Pools laitiers	211 005 707	0	0	211 005 707	51,4
Lait d'industrie	17 486 954	0	0	17 486 954	4,3
Total du lait réceptionné	362 313 690	35 065 863	12 974 294	410 353 847	100,0

RÉPARTITION DE LA COLLECTE DU LAIT 2017 PAR FÉDÉRATION LAITIÈRE

Exprimé en kg	Nombre de kg de lait	Nombre de producteurs
LAIT DE LIGNE	181 704 436	1 125
LAITS DIVERS		
Prolait Fédération laitière	69 493 694	
aaremilch AG	86 070 253	
mooh Genossenschaft	55 441 760	
Lait d'industrie	17 486 954	
Lait de restriction / Divers	156 750	
Total du lait réceptionné	410 353 847	

Matières premières

CONFIANCE ET RESPECT POUR UNE QUALITÉ DE LAIT OPTIMALE

Au détour d'une page du livre « Histoire du lait de la montagne à la ville », il nous est rappelé combien le lait est « vital, d'une richesse nutritionnelle – mais aussi symbolique – inépuisable ». « Il est partout produit, partout consommé ».

La très bonne qualité du lait que Cremo réceptionne quotidiennement est à la base de produits magnifiques. La double crème de la Gruyère, le Vacherin Fribourgeois ou le Raclette Mazot ne pourraient réjouir les papilles des fins gourmets sans une denrée de base excellente, produite par des personnes responsables et conscientes que pour Cremo un lait de qualité irréprochable est une nécessité absolue.

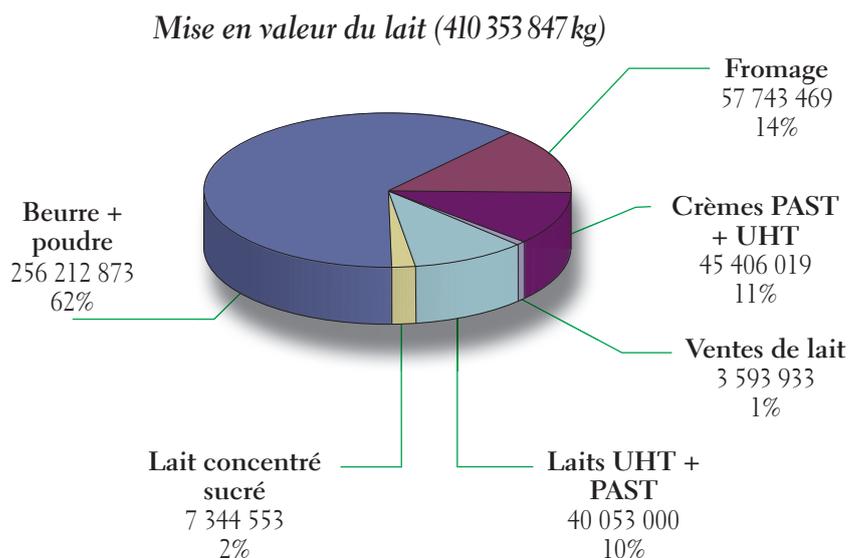
Les relations entre l'entreprise Cremo et les producteurs qui lui fournissent la matière première dont elle a besoin sont empreintes de confiance et de respect mutuel. Deux valeurs qui favorisent les échanges et les partages d'opinions et qui contribuent à fournir un lait répondant en tous points aux critères en vigueur dans l'industrie laitière.

BAISSE DES QUANTITÉS DE LAIT LIVRÉES

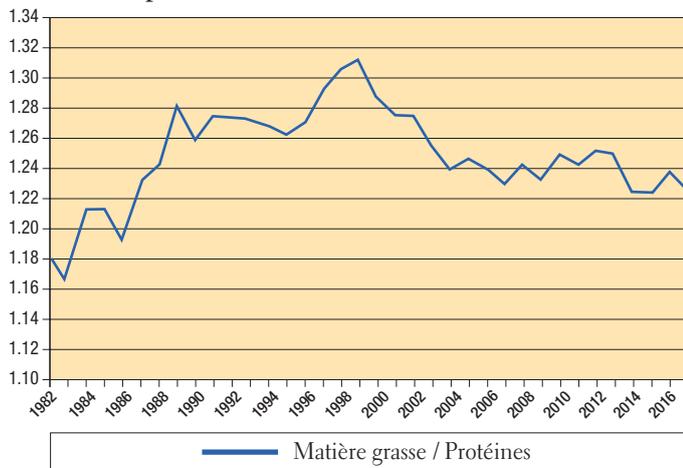
Sur le plan suisse, les livraisons de lait 2017 ont quasiment stagné par rapport à l'année

précédente. Au fil des mois, la courbe des quantités livrées n'a pas suivi un mouvement linéaire : alors que les livraisons étaient en diminution en début d'année, elles se sont reprises par la suite, notamment grâce à l'excellente qualité du fourrage.

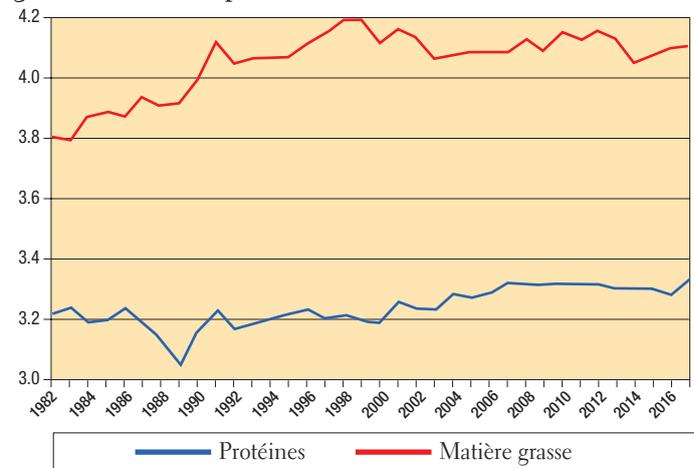
Chez Cremo, les fluctuations sont amplifiées du fait que l'entreprise, avec ses productions de beurre et de poudre de lait, joue un rôle important dans la régulation de la production laitière suisse. En 2017, le fromage produit dans le pays ayant augmenté d'une quantité équivalant à 57 millions de kilos de lait, Cremo a réceptionné moins de matière première. Une diminution des livraisons qui représente 35,7 millions de kilos de lait, soit 8% de moins qu'en 2016.



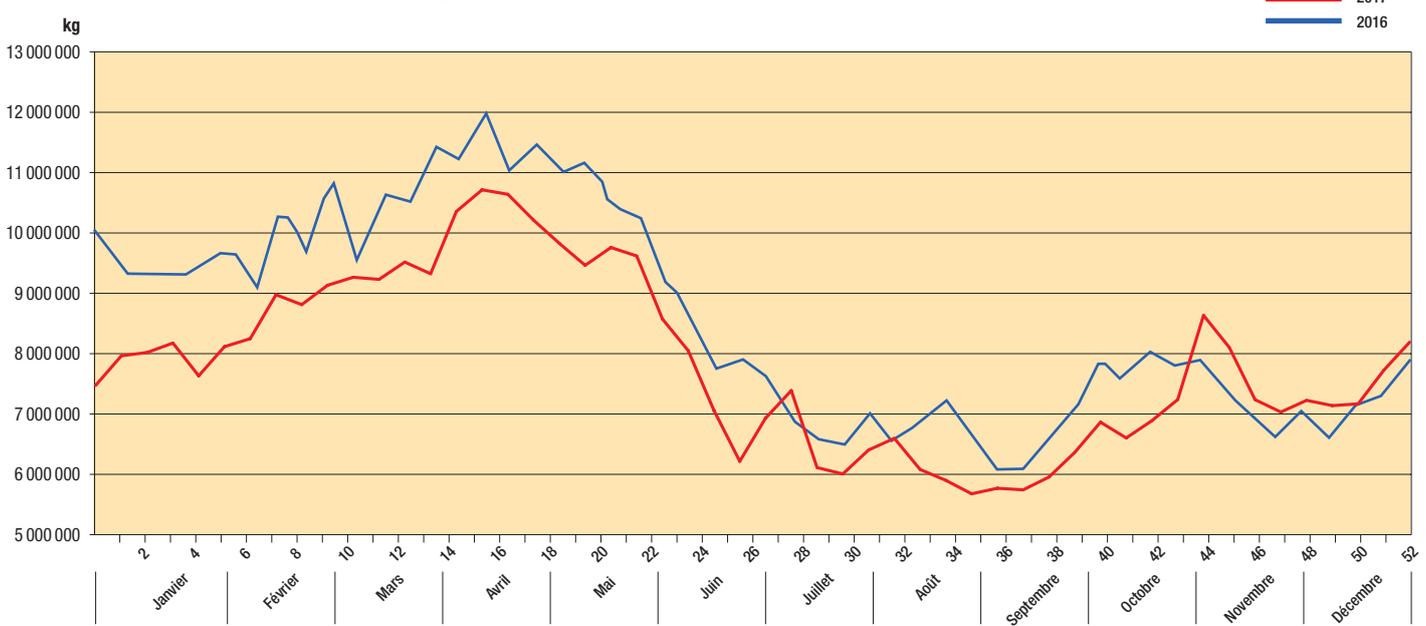
Evolution du rapport matière grasse / protéines du lait réceptionné à Cremo



Evolution des teneurs en protéines et en matière grasse du lait réceptionné à Cremo



Entrées hebdomadaires de lait: comparaison 2017-2016



Marchés et produits

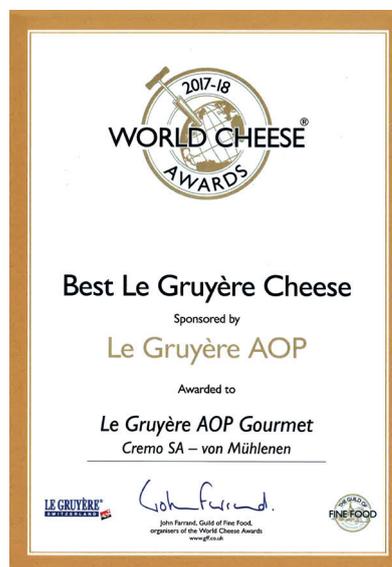
SUR LE MARCHÉ SUISSE

En 2017, probablement soutenue par une météo propice à la consommation de raclette et de fondue, Cremo a réalisé une excellente saison fromagère avec ses pâtes mi-dures. Une année record avec, en tête de file, son fameux fromage à raclette Mazot et son non moins succulent Vacherin Fribourgeois. Une hausse de la production supérieure de 10% par rapport à 2016.

Sur le marché national, les parts de marché des produits laitiers traditionnels tels que les fromages ou les yogourts sont pourtant restreintes et soumises à une concurrence débridée. Offrir des produits d'excellence ne suffit pas, encore faut-il que les grandes enseignes de la distribution leur réservent une place de choix dans leurs linéaires. Sans compter qu'en procédant à des appels d'offres réguliers, elles mettent une pression constante sur les prix, ce qui implique inévitablement une érosion des marges des transformateurs. Etant donné le profil de ce marché, exigu et morcelé entre sa partie occidentale et orientale, la part que Cremo réserve aux activités publicitaires se limite à des actions bien ciblées. Pour accroître sa visibilité auprès des consommateurs, elle anime ses opércules de crème à café, met en vitrine ses produits-phares sur les principales foires commerciales ou lors de dégustations organisées dans les points de vente et participe à des manifestations sportives et culturelles touchant un grand nombre de consommateurs.

En 2017, les millions de godets de crèmes à café produits par Cremo ont ainsi véhiculé la marque auprès des amateurs de café, attirés par les images dédiées à la nature, à la randonnée ou aux animaux vivant au Zoo de la Garenne à Le Vaud.

Participant à la vie locale, Cremo est devenue un acteur incontournable de la soirée de Gala de la Landwehr, Musique officielle de l'Etat et de la Ville de Fribourg. Les raclettes servies aux invités après le spectacle portent en effet les couleurs du fromage à raclette Mazot de Cremo.



Il est vrai que la qualité des fromages produits par Cremo, ou affinés par ses soins, est éprouvée et reconnue. Sur les 29 variétés que Cremo a présentées aux derniers World

Cheese Awards de Londres, elle a reçu 22 distinctions. Trois fromages de la marque se sont particulièrement distingués : récompensés par une médaille Super Gold, le Gruyère AOP Gourmet, le Vacherin Fribourgeois Classic et le Vacherin Fribourgeois Rustic ont été placés parmi les 66 meilleurs fromages de la planète.

Lors de cet événement, qui mettait en compétition quelque 3000 fromages de 29 pays, le Gruyère AOP Gourmet de Cremo, en plus de décrocher la médaille Super Gold, a été reconnu comme étant le meilleur Gruyère au monde.

SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

Mise au banc des accusés pendant plusieurs dizaines d'années, la matière grasse laitière retrouve les faveurs des nutritionnistes qui la considèrent à nouveau comme étant saine. Cette tendance, renforcée par les vives critiques émises à l'encontre de l'huile de palme ou de la margarine, ont certainement contribué à dynamiser la demande en beurre.

Ce phénomène a participé à la situation inédite rencontrée sur les marchés mondiaux, l'offre n'ayant pas pu suivre la demande. En principe, les lois du marché font que lorsqu'un produit est fortement demandé, son prix se renchérit et sa production se renforce. Pour ce qui est du beurre, ce cas de figure est complexifié au nom du lien qui unit le beurre et la poudre de lait écrémé. Augmenter la production de lait pour fabriquer du beurre n'est pas sans répercussion sur le marché, car le lait ne contient pas seulement de la matière grasse, mais aussi de la protéine. Et la valorisation de cette dernière sous forme de poudre de lait écrémé est aujourd'hui désavantagée par des stocks élevés et des prix toujours très bas.

Les frémissements de reprise constatés au dernier trimestre 2017 donnent toutes les raisons d'avoir confiance et d'être optimiste. La croissance de la population mondiale, l'augmentation de la consommation dans les pays émergents, ainsi que l'attente légitime portée à la sécurité alimentaire, représentent des opportunités pour les entreprises suisses exportatrices de produits laitiers, notamment de poudres de lait.



04.06.18
N2 4162 12:43

Cremo
DEPUIS 1927

Double-crème
Doppelrahm

04.06.18
N2 4162 12:43

Cremo
DEPUIS 1927

Double-crème
Doppia panna

de la
Gruyère

UHT 0.25Le

de la
Gruyère

UHT 1Le

04.06.18
N2 4162 12:43

Cremo
DEPUIS 1927

Double-crème
Doppelrahm

de la
Gruyère

UHT 0.5Le

ECONOMISER, RATIONALISER ET INVESTIR

Depuis 2015, l'économie agroalimentaire connaît des soubresauts souvent qualifiés de tempétueux. Pour sortir plus forte de cette période difficile et entrevoir l'avenir sous de meilleurs auspices, Cremo continue sur la voie qu'elle s'est tracée, à savoir réaliser des économies partout où cela est possible, notamment par l'amélioration de la productivité et l'optimisation des processus, et en procédant à des investissements ciblés pour entretenir et renouveler son infrastructure industrielle. L'effet conjugué de tous ces éléments, en plus de répondre aux attentes des distributeurs et des consommateurs et de viser l'amointrissement de l'impact sur l'environnement, permettra à Cremo d'appréhender les défis à venir avec sérénité.

GARANTIR LA CHAÎNE DU FROID

Depuis 2015, l'utilisation du gaz réfrigérant R22, utilisé dans les années nonante pour produire de l'eau glacée, est interdite en Suisse. Suite à cette prohibition, Cremo s'est vue contrainte d'assainir complètement ses installations de production d'eau glacée. Vaste programme, quand on connaît l'importance des besoins de l'industrie laitière pour refroidir rapidement le lait après sa pasteurisation ou stocker les produits en cours de fabrication à la température requise.

En 2017, une première étape a été franchie sur le site de Lucens, avec l'achèvement de la mise en service de trois nouvelles installations conformes aux normes environnementales les plus récentes. Cet important investissement offre à Cremo l'avantage de disposer d'une structure ayant un meilleur rendement, tout en améliorant son impact sur les milieux naturels. Avec, pour corollaire, une utilisation réduite d'électricité et donc un gain économique conforme aux objectifs de Cremo de réaliser des économies notables.

L'ESSOR DU SITE DE SIERRE

Après l'intégration en 2016 des différents processus du site de Sierre dans le système Cremo, l'optimisation des coûts et l'amélioration de la productivité de cette usine ont pris tout leur sens au cours de l'année 2017. En se spécialisant dans les activités d'emballage des fromages, le site valaisan a en effet connu un important développement. Si la concentration des étapes liées au conditionnement des fromages a permis d'augmenter la productivité, elle a également abouti à une amélioration au niveau de la sécurité alimentaire. L'installation de détecteurs de métaux sur toutes les lignes de conditionnement des fromages en est un bel exemple.

La vocation du site de Sierre est également d'affiner des pièces de «Raclette du Valais AOP» issues de fromageries locales. Sous la marque

VALDOR, Cremo gère et commercialise de fameux fromages à raclette au lait cru, dont l'authenticité et le caractère fort n'ont d'égal que leur saveur et leur renommée.

Depuis quelques années, grâce à l'impulsion de Cremo, la production et la demande ayant été harmonisées, les fromages VALDOR ont connu un essor réjouissant. Une évolution qui a malheureusement été contrariée en 2017, lorsque des lots de qualité douteuse ont été acheminés dans les caves d'affinage, nécessitant la mise en place rapide d'un groupe de travail. Si cet événement fâcheux et regrettable a eu un impact négatif sur les quantités vendues, il n'a aucunement altéré la qualité générale des meules de raclette, dont certaines ont une nouvelle fois été au-réolées de médailles.

La préservation de l'environnement étant un sujet majeur de la politique de l'entreprise, Cremo a installé un système automatique de prélèvement et de contrôle des eaux usées, améliorant ainsi la surveillance des rejets du site de Sierre.

NOUVELLE GÉNÉRATION DE BRIQUES DE LAIT

Les besoins des consommateurs en produits laitiers varient d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre. Ils diffèrent en fonction de l'évolution socio-culturelle, des goûts ou

des habitudes alimentaires. Le sujet est bien connu du site du Mont-sur-Lausanne qui, en devenant un centre de compétence toujours plus pointu en matière de conditionnement de produits alimentaires liquides, se trouve régulièrement contraint à faire des choix multiples. C'est pourquoi les emballages des produits issus de l'usine du Mont-sur-Lausanne sont proposés dans des formats qui vont de la bouteille aux différentes sortes de briques.

Au fil des années, Cremo a étudié de nombreuses variantes pour remplacer la brique traditionnelle. Elle a finalement adopté un nouveau type d'emballage: la brique aseptique Edge, avec un bouchon en guise d'ouverture. En 2017, dans l'optique d'accueillir la nouvelle remplisseuse, les activités des halles de conditionnement ont été marquées par d'importants travaux de préparation, notamment des modifications au niveau du flux des marchandises.

Lorsque toutes les mises au point et tous les réglages seront réalisés, les nouveaux emballages produiront pleinement leurs effets positifs. Les clients se réjouissent de pouvoir disposer d'un produit élégant, facile à ouvrir mais aussi à refermer de manière étanche. Façonnée dans des matériaux renouvelables, cette brique nouvelle version contribuera également à réduire l'empreinte environnementale liée à tout emballage. Nul doute que le client sera conquis.

Dans le même temps, Cremo a relooké sa ligne de crème et de lait, en la modernisant et en lui donnant un coup de jeune. Les consommateurs devraient être non seulement conquis, mais encore attirés et emballés par des couleurs plus « flashy » et un message clair et percutant.



UN CHANTIER POUR LE FUTUR

Maîtriser tous les processus de production, de la réception de la matière première à la mise sur le marché de produits laitiers de haute qualité, répond à la stratégie que Cremo déploie depuis plusieurs décennies pour se développer de manière pérenne. Dans ce cadre, la société valorise les ingrédients qui composent le lait ou les produits qui sont issus de la fabrication des produits laitiers.

C'est avec force et détermination que Cremo s'engage dans la valorisation des coproduits issus de ses ateliers de fabrication. Faciles à stocker et à transporter, permettant d'amortir et d'équilibrer les variations saisonnières des livraisons de lait, les poudres de lait constituent un axe important de l'entreprise et lui offrent l'opportunité d'affronter avec confiance l'ouverture des marchés.

En 2017, un nouveau pas dans ce sens a été franchi, avec le démarrage d'un chantier de grande envergure destiné à augmenter les capacités de séchage de l'entreprise. Pour un investissement de quelque 30 millions de francs, Cremo étend son usine de poudres, en prolongeant le bâtiment existant afin d'y loger deux évaporateurs et deux tours de séchage supplémentaires. Les nouvelles installations permettront de doubler la capacité du site de Villars-sur-Glâne et de valoriser au mieux les coproduits issus de la transformation de la matière première.

MESURES ANTI-BRUIT À THOUNE

Suivant le développement démographique et économique, les villes et les zones industrielles finissent souvent par se rejoindre. Désormais implantée en milieu urbain, l'usine Cremo de Thoune est confrontée à une problématique liée aux nuisances sonores sur les habitations environnantes. L'établissement d'un cadastre du bruit a permis de déterminer les principales sources de nuisances et de définir des mesures d'assainissement, dimensionnées de manière à respecter la législation en vigueur. De ce fait, en 2017, Cremo a dû se résoudre à remplacer le vitrage situé à l'est de l'usine par une paroi vitrée anti-bruit et à poser un silencieux sur la cheminée de la chaudière.

CREMO SIGNE LA CHARTE DE LA SÉCURITÉ

En 2017, Cremo a signé la Charte de la sécurité, élaborée par la Suva en coopération avec les organisations patronales, les mandataires et les syndicats. Les dirigeants de l'entreprise n'ont pas attendu de devenir signataires de cette Charte pour mettre en œuvre et faire respecter des règles sécuritaires. Il y a en effet de nombreuses années que Cremo se montre soucieuse de préserver la santé et l'intégrité de ses employés et qu'elle engage tous les moyens pour atteindre cet objectif. En signant la Charte de la sécurité, Cremo officialise son engagement. Elle certifie no-

tamment qu'à tous les niveaux hiérarchiques, chacun peut stopper une activité s'il constate qu'une règle vitale n'est pas respectée, appliquant ainsi le principe « STOP en cas de danger, sécuriser, reprendre le travail ». Dans une prochaine étape, par le biais d'une formation qui touchera tous les employés, y compris ceux de l'administration, Cremo diffusera le principe de cette charte. Les règles vitales à respecter à l'intérieur du périmètre de ses usines seront instruites en fonction des besoins.



LA SÉCURITÉ PASSE PAR LA FORMATION

Mettre en place des mesures techniques pour limiter les accidents professionnels ne suffit pas. Encore faut-il sensibiliser les collaborateurs les plus exposés par des formations spécifiques liées aux dangers potentiels. En 2017, Cremo a mis l'accent sur trois axes principaux.

Dans un premier temps, toutes les personnes susceptibles d'évoluer sur l'important chantier d'agrandissement de l'usine des poudres ont eu droit à une formation intitulée « Le chantier et ses dangers ».

Suite à une modification de l'Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, qui découle de la Loi sur le travail, des mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé des personnes en formation doivent être prises lors de l'exécution de travaux dangereux.

Chez Cremo, tous les apprentis formés en vue d'obtenir un CFC d'opérateurs sur machines automatisées, de technologues du lait et de logisticiens ont donc suivi la formation spécifique de six modules mise en place par l'entreprise. Les thématiques abordées touchaient aussi bien la santé physique que les charges mentales ou les travaux comportant des risques.

Quant à la formation entamée il y a déjà deux ans sur l'utilisation des nacelles et les risques liés aux chutes, elle s'est poursuivie. Au sein de l'entreprise, toutes les personnes à même d'utiliser des plateformes élévatrices, voire de travailler en hauteur, sont désormais sensibilisées aux risques inhérents à ces travaux et peuvent y répondre.

ESSAYER LE COVOITURAGE C'EST L'ADOPTER

Le covoiturage est avantageux à plus d'un titre. Il contribue à diminuer les dé-

ESSAYER LE COVOITURAGE C'EST L'ADOPTER!

Vous travaillez pour une entreprise de l'APAM ?
N'attendez plus, c'est gratuit !
Connectez-vous et profitez de notre plateforme de covoiturage!

The graphic features a stylized illustration of a road winding through green hills towards a modern building. In the bottom right corner, there are three circular icons: a piggy bank, a car, and a group of people.

Services généraux

penses liées au carburant ou à la maintenance et permet d'agrémenter les déplacements en favorisant de nouvelles rencontres et le développement des liens sociaux. De manière plus collective, il offre l'avantage d'augmenter le taux de remplissage des véhicules et, par conséquent, de diminuer les embouteillages, la pollution et les accidents de la route. Animée par cet état d'esprit, Cremo s'est pleinement investie dans la mise en place d'une plateforme de covoiturage, service créé par l'Association du parc d'activités de Moncor (APAM) sur la commune de Villars-sur-Clâne.

TECHNOLOGUES DU LAIT

Autrefois, on formait des fromagers ou des laitiers. Aujourd'hui, pour répondre à la nouvelle ordonnance sur la formation entrée en vigueur en 2013, on parle de technologues du lait. Après un cursus de trois ans, les apprentis étudient les multiples facettes de la production laitière. De la préparation de la matière première au produit fini, ils évoluent dans des domaines de compétences aussi variés que la fabrication de denrées alimentaires, le conditionnement, les analyses de qualité ou encore la sécurité. Un savoir-faire qu'ils doivent appliquer avec doigté, le lait étant, aujourd'hui comme hier, un produit vivant, sain et naturel.

Aux premiers championnats régionaux des métiers des technologues du lait, Charlotte Fringeli (deuxième depuis la gauche), apprentie de troisième année chez Cremo, s'est qualifiée pour participer au premier championnat national, qui aura lieu en 2019 et qui réunira des apprentis venant de toute la Suisse. La direction et les collaborateurs de l'entreprise lui souhaitent d'ores et déjà bonne chance.



C'est également avec plaisir que la direction félicite les apprentis qui ont décroché leur certificat de capacité. Elle leur souhaite le meilleur dans l'accomplissement de leur vie privée et professionnelle:

Marion Pillonel	CFC d'employée de commerce
Yasmine Poncet	CFC d'employée de commerce
Awet Sium	CFC de logisticien

FORMATION EN COURS D'EMPLOI

Les jeunes n'ont pas l'exclusivité de la formation et de l'instruction. On peut apprendre et approfondir ses connaissances à tout âge. Chez Cremo, l'objectif étant d'évoluer au rythme des nouvelles technologies et du développement de l'entreprise. A cet effet, les formations susceptibles d'améliorer le niveau d'une fonction sont soutenues par Cremo, qui félicite chaleureusement tous ceux qui ont réussi le défi d'accomplir une formation continue.

En 2017, trois personnes ont ainsi obtenu le diplôme d'assistant de sécurité, dans le but de pouvoir appuyer le Chargé de sécurité sur les différents sites de production que compte l'entreprise :

Dominique Ecoffey, Urs Neuenschwander, Pascal Rychen.

Après un examen professionnel supérieur, ou examen de maîtrise, une personne a décroché le Diplôme fédéral de technologue en industrie laitière du lait, ce qui lui offre désormais la possibilité d'assumer des responsabilités dans tous les processus de transformation du lait :

Julien Linford.

JUBILAIRES

Contrairement à la tendance qui consiste à dire qu'au cours de sa carrière, chaque salarié changera jusqu'à dix fois d'employeur, certaines analyses démontrent qu'en réalité ce n'est pas le cas, y compris chez les jeunes. Et c'est tant mieux, car l'attachement durable des employés à l'entreprise est profitable à tous.

Avec leur expérience et leurs connaissances, les personnes qui maintiennent un lien durable avec leur emploi véhiculent la culture, les valeurs et l'histoire de l'entreprise. Par leur comportement et leur conduite, ils participent à sa pérennité.

Fidèle à la tradition, Cremo a choisi le cadre de sa sympathique soirée du personnel pour les mettre à l'honneur et les féliciter.

Services généraux

40 ans : Daniel Codourey, Xaver Jenny, Bruno Zbinden.

35 ans : Angelina Caruso-Bovio, Héribert Cotting, Carlos De Filippis, François Magnin, Paul-Albert Nobs, Bruno Wohlhauser.

30 ans : Roland Bruegger, Jean-Daniel David, Abel De Albuquerque, Fernando Dos Santos, Ewald Kaeser, Joëlle Prélaz, André Rossy, Claude Waeber, Louis Waeber, Pascal Waeber, Paul Weis.

25 ans : Jesus Alfaro, Adelia Dias Poroés Ramos-Dias Ramos, Joao Manuel Joaquim, Serge Mauris.

20 ans : Anna Arnold, Bernard Cottier, Bertrand Cotting, Fabrice Decorges, Antonio Gomes Da Veiga, Martine Krenger, Marie-José Naoux, Arturo Neves Lopes, Andréa Papilloud, Hans Renold, Thomas Stefan Salzmänn, Vincent Seydoux, Marie-Pierre Vadi.

15 ans : Christian Baechler, Anne-Chantal Biemann, Ildikó Brandt, Eric Daniel Christen, Irène Clément, Tobias Hofer, Dejan Jovanovic, Asllan Kelmeni, Nathalie Mauron, Alit Mustafoski, Marie-Claude Niclass, Paul Niederhäuser, Sylvia Oppliger, Nuno Manuel Ramalho, Raul Ribeiro Duarte, Orlanda Nadia Riccio Tas, Ljiljana Stevic-Filipovic, Rébecca Zufferey, Frédéric Zurkinden.

10 ans : Mohamed Abdi Warsame, Hawkar Abdulkarim, Alibashe Ahmed Yusuf, Marguerite Bersier-Bise, Fabienne Bochud-Joye, Christiane Boschung-Rime, Christophe Brinon, Rudolf Bruelhart, José Miguel Carvalho Pereira Silva, Fabienne Chappuis-Cramatte, Michaël Chassot, Cédric Corminboeuf, Antonio De Melo Correia, Sergio Dos Santos, Carla Susana Gaspar De Oliveira Serafim, Esther Grand, Radosava Gudzulic-Saric, Evelyn Kneubühl, Eric Margueron, Ngebe Masiengi, Fernando Monteiro Falcao Pinto, Binas Mustafoska, Ekrem Oktay, Monique Pauchard, Ljubisa Peric, Dieter Plattner, Ratchanee Renold, Didier Richard, Sébastien Schneider, Anton Siegen, Susanne Soltermann, Sunaj Zulfearoski.

RETRAITÉS

Certains prétendent que « la retraite, c'est ralentir pour vivre à fond ». Reprenant cette boutade à son compte, la direction a conseillé aux nouveaux retraités d'opter pour de bons freins à mains, leur souhaitant surtout de pouvoir conserver une belle dose d'énergie et de jouir d'une bonne santé pour aborder avec enthousiasme cette nouvelle tranche de vie. Avec ses bons vœux, la direction a adressé de chaleureux remerciements à :

Beat Bigler, Christian Dimier, Christiane Elsig, Benvindo Gomes Monteiro, Hansrudolf Grossen, Edgar Hayoz, Jean-Pierre Kunz, Francine Ledentu, Henri Ledentu, Gaston Meystre, Jacques Porret, Werner Scheuber.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Après une année 2016 qualifiée de difficile, l'année 2017 présente à nouveau un chiffre d'affaires en baisse. L'exercice clôt sur un montant de CHF 498,7 millions, inférieur de CHF 11,6 millions par rapport à celui réalisé en 2016.

L'affaîssement du chiffre d'affaires provient en premier lieu de la diminution du volume de lait transformé. Il reflète également la tension qui a marqué le marché mondial des produits laitiers, avec une volatilité très importante des prix. En septembre 2017, alors que le prix du beurre atteignait un niveau record, à près de CHF 7.- le kilo, celui des protéines touchait des profondeurs historiques. En Suisse, la pression exercée par les distributeurs sur le prix de la matière grasse a tiré toute la branche vers le bas.

MARGE BRUTE

La marge brute 2017 s'établit à CHF 143,8 millions, soit 28,8% du chiffre d'affaires net. Elle perd 1,1 point par rapport à la marge brute 2016, qui représentait 29,9% pour une valeur de CHF 152,6 millions.

La perte de marge est principalement due à la pression des distributeurs sur les prix d'achat, poussant les laitiers à se démener pour conserver leurs parts de lait A. L'augmentation du prix du lait A de 3 cts, décidée en octobre 2017, a permis de rétribuer les producteurs

légèrement mieux et d'augmenter les prix de la matière grasse sur les marchés qui avaient le plus souffert de l'agitation.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation représentent un montant de CHF 126,6 millions, en baisse de CHF 4,7 millions par rapport aux charges enregistrées en 2016, d'une valeur de CHF 131,3 millions.

Les frais de transports, d'exportation et de publicité, corrélés aux ventes des produits, enregistrent à eux seuls une amélioration de CHF 3,4 millions. Les efforts entrepris pour baisser les frais d'énergie, de production et d'administration ont permis de réduire de CHF 1,0 million les coûts inhérents à ces rubriques.

Si la diminution des charges répond à un besoin économique, elle représente également les efforts constants que Cremo entreprend depuis de nombreuses années pour consommer le moins d'énergie possible et réduire son impact environnemental.

BÉNÉFICE NET

Souffrant d'une pression intense sur ses revenus, Cremo a pourtant décidé de ne pas déprécier dans la même mesure le prix du lait payé à ses producteurs, voulant éviter

Evolution des activités

de péjorer plus que de raison la rétribution de ses fournisseurs. En conséquence, l'exercice inscrit un résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) de CHF 17,2 millions, en baisse de CHF 4,1 millions par rapport à l'exercice précédent, et une perte nette de CHF 2,7 millions.

Aucune opération extraordinaire n'a influencé de manière significative le résultat de l'exercice 2017.

ANALYSE DES RISQUES

Le Conseil d'administration a pris connaissance du document «Analyse des risques d'entreprise – Edition 2017» prenant en compte leur probabilité et les mesures à engager pour les éviter. Les membres du Conseil d'administration ont également estimé les perspectives d'avenir.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Si l'année 2017 s'est montrée turbulente, elle a toutefois permis de poser les bases d'un avenir plus serein. L'amélioration du prix du lait au dernier trimestre, les investissements ciblés en vue de dynamiser la valorisation des coproduits et la définition de centres de compétences sont des points d'ancrage qui permettront à Cremo d'être performante et pérenne dans son rôle de transformateur.

Rigueur et précision, les maîtres-mots de l'année écoulée, étaient parfaitement compatibles avec l'actualité. Ces deux valeurs demeurent des bases sur lesquelles Cremo continuera de s'appuyer pour mettre en musique sa stratégie.

Partant, les résultats financiers devront retrouver les chiffres noirs afin de ne pas entamer les ressources de l'entreprise de manière trop marquée.

Les attentes toujours plus pointues et exigeantes du marché représentent des thèmes moteurs pour Cremo. Afin d'y répondre de manière constante, Cremo continue de tout mettre en œuvre pour offrir des produits et des services de très haute qualité.

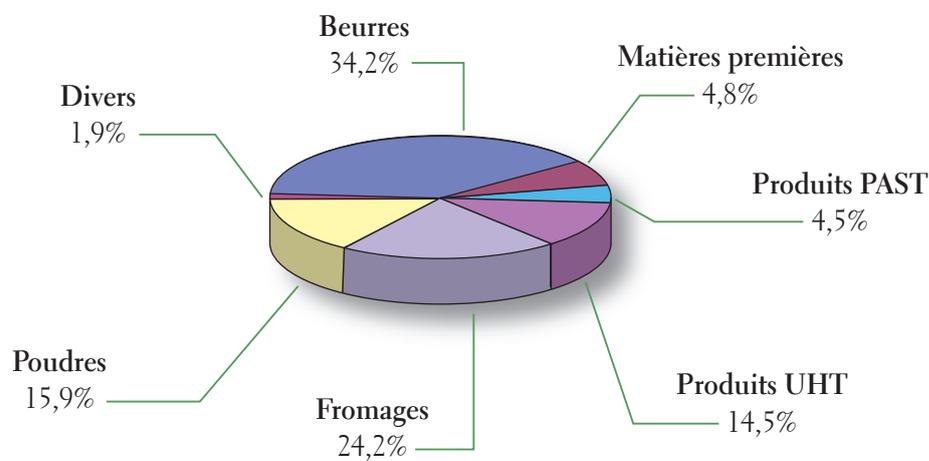
La valorisation du lait par des techniques à la pointe de l'innovation fait partie d'un engagement au quotidien. Depuis la réception du lait jusqu'à la livraison des produits transformés, chaque étape est soigneusement étudiée afin d'être maîtrisée, aussi bien en termes de processus que de coûts.

Quant aux influences extérieures, qui contribuent à mettre la branche du lait sous pression, il semblerait qu'elles s'étendent, au vu du cumul des intervenants dans la chaîne de mise en valeur du lait et de la modification de la législation qui touche l'industrie alimentaire, notamment le milieu laitier. Dans cette configuration, afin de pouvoir relever chaque défi, l'engagement de Cremo sera total.

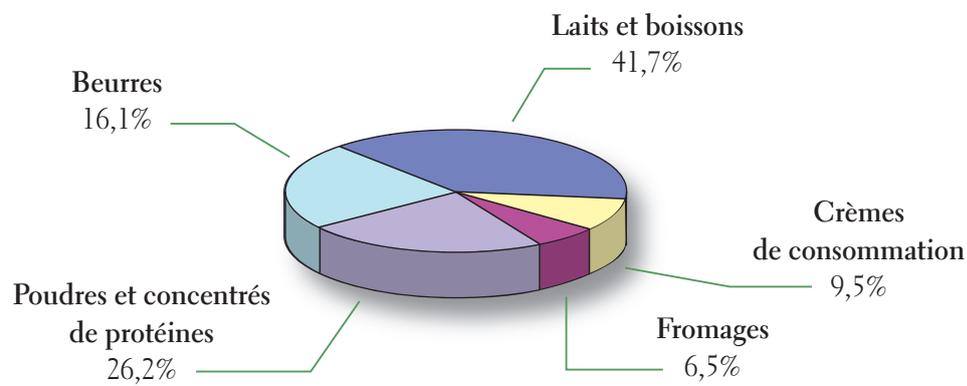
		2017	2016	Variations
Matières premières (en millions de kg)				
Laits		410,4	446,0	- 8,0%
Crèmes :				
– centrifuge de lait		29,8	35,8	- 16,8%
– centrifuge de petit-lait		2,8	2,6	7,7%
	Total	32,6	38,4	- 15,1%
Personnel				
Siège		320	331	- 3,3%
Unités décentralisées		478	477	0,2%
Apprentis		21	18	16,7%
	Total	819	826	- 0,8%
Nombre de postes de travail à temps complet				
Siège		287	290	- 1,0%
Unités décentralisées		435	436	- 0,2%
Apprentis		21	18	16,7%
	Total	743	744	- 0,1%
Energie et consommation				
Electricité	kWh	48 681 465	50 649 133	- 3,9%
Eau	m ³	1 619 285	1 980 952	- 18,3%
Energies thermiques				
• Combustibles				
– Huile de chauffage	litres	292 849	139 637	109,7%
	kWh	2 910 099	1 380 601	110,8%
– Gaz	kWh	111 743 627	125 278 273	- 10,8%
• Chaleur à distance	kWh	25 171 551	22 664 000	11,1%
	Total énergies thermiques	139 825 277	149 322 874	- 6,4%
Diesel	litres	1 106 267	1 127 642	- 1,9%
	pour 100 km	30,35	30,74	- 1,3%
	km	3 645 072	3 668 217	- 0,6%

Evolution des activités

Répartition du chiffre d'affaires par groupe de produits



Répartition des productions (Base: en tonnes de produits finis)



Etats financiers 2017

Bilan au 31 décembre	29
Compte de résultat	30
Tableau de financement	31
Annexe aux comptes arrêtés	
au 31 décembre	32
Rapport de l'organe de révision	41
Organes de Cremo	43

Bilan au 31 décembre

En milliers de CHF	Notes	2017	%	2016	%
Actif					
Trésorerie		15 810	5,5	5 194	1,8
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2.1	55 731	19,2	61 406	21,1
Autres créances à court terme		6 139	2,1	7 464	2,6
Stocks	2.2	37 037	12,8	48 032	16,5
Actifs transitoires		6 226	2,1	5 517	1,8
Total actif circulant		120 943	41,7	127 613	43,8
Immobilisations financières	2.3	6 990	2,4	7 292	2,5
Participations	2.4	3 589	1,2	8 060	2,8
Immobilisations corporelles	2.5	157 944	54,5	147 208	50,5
Immobilisations incorporelles		644	0,2	1 294	0,4
Total actif immobilisé		169 167	58,3	163 854	56,2
TOTAL DE L'ACTIF		290 110	100,0	291 467	100,0
Passif					
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		48 442	16,7	40 996	14,1
Dettes à court terme portant intérêt	2.6	3 655	1,3	41 341	14,2
Autres dettes à court terme	2.7	1 670	0,5	1 009	0,3
Passifs transitoires		5 386	1,9	4 413	1,5
Total fonds étrangers à court terme		59 153	20,4	87 759	30,1
Dettes à long terme portant intérêt	2.8	51 961	17,9	22 022	7,6
Total fonds étrangers à long terme		51 961	17,9	22 022	7,6
Total fonds étrangers		111 114	38,3	109 781	37,7
Emprunt convertible	2.9	17 000	5,9	17 000	5,8
Capital-actions	2.10	14 461	5,0	14 461	5,0
Réserve légale issue d'apport en capital		22 639	7,8	22 639	7,8
Réserve légale générale issue du bénéfice		126 898	43,7	126 898	43,5
Réserve facultative issue du bénéfice :					
- Bénéfice reporté		688	0,2	356	0,1
- Perte / Bénéfice de l'exercice	2.10	- 2 690	- 0,9	332	0,1
Total fonds propres	2.10	161 996	55,8	164 686	56,5
TOTAL DU PASSIF		290 110	100,0	291 467	100,0

Compte de résultat

En milliers de CHF	Notes	2017	% CA	2016	% CA
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		491 403	98,5	503 060	98,6
Autres produits d'exploitation		7 277	1,5	7 276	1,4
Chiffre d'affaires net		498 680	100,0	510 336	100,0
Variation des stocks de produits finis et semi-finis		- 11 055	- 2,2	- 8 353	- 1,6
Total des produits d'exploitation		487 625	97,8	501 983	98,4
Charges de matière		- 343 857	- 69,0	- 349 410	- 68,5
Bénéfice brut		143 768	28,8	152 573	29,9
Charges de personnel		- 62 216	- 12,5	- 62 506	- 12,2
Autres charges d'exploitation :					
- Energie et consommation		- 15 333	- 3,1	- 15 498	- 3,0
- Autres frais de production		- 4 648	- 0,9	- 5 473	- 1,1
- Entretien et réparation		- 6 846	- 1,4	- 6 450	- 1,3
- Frais de transport		- 25 394	- 5,1	- 26 471	- 5,2
- Frais d'exportation		- 524	- 0,1	- 1 934	- 0,4
- Publicité et frais de vente		- 5 486	- 1,1	- 6 409	- 1,2
- Frais généraux divers		- 6 133	- 1,2	- 6 579	- 1,3
Total des charges de personnel et des autres charges d'exploitation		- 126 580	-25,4	- 131 320	-25,7
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		17 188	3,4	21 253	4,2
Amortissements		- 18 029	-3,6	- 19 885	-3,9
Perte / Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)		- 841	-0,2	1 368	0,3
Produits financiers	2.11	2 027	0,4	899	0,2
Charges financières	2.12	- 3 429	-0,7	- 2 290	-0,4
Produits hors exploitation		397	0,1	1 192	0,2
Charges hors exploitation		- 599	-0,1	- 538	-0,1
Perte / Bénéfice ordinaire avant impôts		- 2 445	-0,5	631	0,2
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.13	354	0,1	1 284	0,3
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	2.14	- 154	0,0	- 908	- 0,2
Perte / Bénéfice avant impôts		- 2 245	- 0,4	1 007	0,3
Impôts directs		- 445	- 0,1	- 675	- 0,1
Perte / Bénéfice de l'exercice		- 2 690	- 0,5	332	0,2

Tableau de financement

En milliers de CHF	2017	2016
<i>Perte / Bénéfice de l'exercice</i>	- 2 690	332
<i>Fonds provenant de / utilisés par l'exploitation</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	18 029	19 885
Perte / Gain sur cession d'immobilisations corporelles	40	- 648
Diminution / Augmentation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de service et des autres créances à court terme	7 000	- 10 637
Augmentation des actifs transitoires	- 709	- 2 442
Diminution des stocks	10 995	8 159
Augmentation / Diminution des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	7 446	- 11 648
Augmentation / Diminution des autres dettes et des passifs transitoires	1 634	- 1 555
Total des fonds provenant de l'exploitation	41 745	1 446
<i>Fonds provenant des / utilisés pour les investissements</i>		
Octroi des prêts à des tiers / Achat de titres / Augmentation de dépôts de garantie	- 183	- 101
Remboursements de prêts de tiers	286	501
Augmentation des participations	- 900	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 22 122	- 15 736
Cession d'immobilisations corporelles	70	1 808
Total des fonds utilisés pour les investissements	- 22 849	- 13 528
<i>Fonds provenant des / utilisés pour les activités de financement</i>		
Remboursement / Augmentation de dettes bancaires à court terme	- 17 512	16 512
Augmentation / Remboursement de dettes hypothécaires	11 020	- 2 230
Augmentation des prêts des sociétés du groupe	14	99
Remboursement des engagements de leasing	- 1 552	- 1 822
Remboursement des autres dettes à long terme portant intérêt	- 250	- 807
Total des fonds utilisés pour/provenant des activités de financement	- 8 280	11 752
Variation de la trésorerie	10 616	- 30
Trésorerie en début d'exercice	5 194	5 524
Trésorerie en fin d'exercice	15 810	5 194

I. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES DE VALORISATION

1.1 Généralités

Les comptes annuels de Crema S.A., domiciliée à Villars-sur-Glâne, ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes comptables appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

1.2 Méthodes de valorisation et définitions

Produits nets des ventes de biens et de prestations de services

Les produits nets des ventes de biens et de prestations de service sont constitués de ventes à des tiers et de prestations de services envers des tiers, moins les rabais, les ristournes et les impôts sur les ventes. Les ventes sont comptabilisées lors de la livraison.

Trésorerie

La trésorerie est composée des avoirs en caisse, ainsi que des comptes courants bancaires. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées ou, si elles sont couvertes à terme, à celui de l'instrument de couverture utilisé. Les différences de change qui résultent des

opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture, à l'exception des participations qui sont converties au cours historique. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultat à l'exception des gains de change non réalisés sur la réévaluation des actifs immobilisés et des fonds étrangers à long terme.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les débiteurs sont portés en compte à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires. Les risques de solvabilité sont couverts par des assurances et par des corrections de valeur nécessaires pour les risques spécifiques.

Stocks

Les stocks de matières premières sont valorisés au coût d'achat, de même que les produits finis achetés.

Les produits en cours et finis sont valorisés au prix de revient, qui comprend les coûts directs de production et l'allocation des frais communs des centres de production.

La méthode du FIFO (first in, first out ou premier entré, premier sorti) est appliquée pour la comptabilisation des mouvements des stocks.

Annexe aux comptes

Si la valeur réalisable d'un article venait à être inférieure à la valeur calculée selon les méthodes décrites ci-dessus, une correction de valeur serait constituée pour la différence.

Comptes de régularisation

Les actifs transitoires comprennent les charges payées d'avance concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours et qui seront encaissés ultérieurement.

Les passifs transitoires comprennent les produits afférents à l'exercice suivant encaissés d'avance, ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres dans des sociétés dont le pourcentage de détention est inférieur à 20% et des prêts.

Les titres sont montrés à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements nécessaires pour refléter leur valeur réelle. Les prêts sont portés en compte à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires.

Participations

Les participations comprennent des titres dans des sociétés non cotées dont le pourcentage de détention est supérieur à 20%. Les

participations sont montrées à leur valeur d'acquisition, diminuées des amortissements nécessaires pour refléter leur valeur réelle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur résiduelle nette correspondante.

Terrains :

Valeur la plus basse entre le prix d'acquisition ou la valeur du marché.

Autres immobilisations :

Valeur d'achat diminuée de l'amortissement correspondant à la réduction de la valeur due à l'utilisation des immobilisations.

Les critères d'amortissement de base retenus sont les suivants:

Terrains	non amortis
Bâtiments / Infrastructure	25-30 ans
Equipements / Installations	8-10 ans
Véhicules	5-8 ans
Equipements informatiques	5 ans

En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font l'objet d'une correction de valeur si nécessaire.

Immobilisations en leasing :

Les immobilisations financées par des contrats de leasing figurent à l'actif sous « Immobilisations corporelles » et sont amorties selon les principes d'amortissement. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les fonds étrangers à court et long

terme. Les redevances de location découlant de tels contrats de leasing sont comptabilisées en diminution des engagements pour la part d'amortissement de la dette et dans le compte de résultat pour la part d'intérêts.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les goodwill, marques et autres valeurs immatérielles. Elles figurent au bilan à leur valeur résiduelle nette correspondante.

La durée d'amortissement de ces immobilisations est de 5 ans. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font l'objet d'une correction de valeur si nécessaire.

Fonds étrangers à court terme

Cette rubrique comprend les dettes et les engagements qui sont exigibles ou doivent être renégociés dans un délai d'un an.

Fonds étrangers à long terme

Font notamment partie de cette catégorie les prêts hypothécaires, les engagements de leasing, ainsi que les prêts des sociétés du groupe, pour autant qu'ils n'entrent pas dans la catégorie des fonds étrangers à court terme.

Annexe aux comptes

En milliers de CHF

2017

2016

2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Créances envers des tiers	58 299	65 366
Correction de valeur	- 2 568	- 3 960
Total des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	55 731	61 406

La contraction du chiffre d'affaires sur les mois de novembre et décembre par rapport à 2016 génère une réduction des créances.

2.2 Stocks

Matières premières	2 070	1 568
Produits finis et semi-finis	42 720	53 776
Autres	5 234	5 675
Correction de valeur	- 12 987	- 12 987
Total des stocks	37 037	48 032

Les stocks de beurre et de poudre représentent la plus grande partie de la réduction en comparaison à l'année précédente avec un écart de CHF 11.4 millions.

2.3 Immobilisations financières

Titres	6 082	6 169
Prêts à des tiers	104	383
Prêts aux sociétés du groupe	624	728
Dépôts à long terme et garanties	180	12
Total des immobilisations financières	6 990	7 292

2.3.1 Détail des titres

Univo SA, Chésopelloz (Alimentation pour veaux)	-	102
Restoroute de la Gruyère SA, Pont-en-Ogoz (Société immobilière)	422	422
Vacherin Fribourgeois SA, Bulle (Affinage et commerce de fromage)	132	132
Ingredia SA, Arras / France (Industrie laitière)	5 459	5 459
Divers titres	69	54
Total des titres	6 082	6 169

2.3.2 Détail des prêts aux sociétés du groupe

Lully.01 SA, Lully	124	128
MBZ Produktions AG, Lyss	500	500
Bio-Molkerei Seeland AG, Bienne	-	100
Total des prêts aux sociétés du groupe	624	728

En milliers de CHF

2017

2016

2.4 Participations

Société et siège	Capital-actions	Part du capital et des droits de vote en %		Participations	
		2017	2016	2017	2016
Fribeurre SA, Villars-sur-Glâne (sans activité)	1 000	100,0%	100,0%	1 263	1 263
Poudre, CCG SA en liquidation, Villars-sur-Glâne (société radiée)	–	–	100,0%	–	806
Lacto Prospérité SA, Villars-sur-Glâne (sans activité)	100	100,0%	100,0%	104	104
von Mühlennen AG, Villars-sur-Glâne (sans activité propre)	100	100,0%	100,0%	100	100
Univers Handelsagentur AG en liquidation, Guin (société radiée)	–	–	100,0%	–	65
VALCREME SA, Sierre (sans activité)	100	100,0%	100,0%	100	1 200
Vallait SA, Sierre (sans activité)	100	100,0%	100,0%	100	3 500
Bio-Molkerei Seeland AG, Bienne (produits laitiers régionaux)	1 000	100,0%	100,0%	1 000	100
MBZ Produktions AG, Lyss (fractionnement matière grasse)	500	50,0%	50,0%	250	250
BO Butter GmbH, Berne (Interprofession)	500	32,8%	32,8%	164	164
Lully.01 SA, Lully (Société immobilière - Restoroute)	2 000	25,4%	25,4%	508	508
				3 589	8 060

Annexe aux comptes

			2017	2016
2.5 Immobilisations corporelles (en millions de CHF)				
	Terrains / immeubles	Installations / véhicules	Total	Total
Valeur brute				
Au 1 ^{er} janvier	161,0	354,5	515,5	509,7
Acquisitions	4,3	23,9	28,2	16,3
Désaffectations, cessions	–	– 4,3	– 4,3	– 10,5
Au 31 décembre	165,3	374,1	539,4	515,5
Amortissements cumulés				
Au 1 ^{er} janvier	81,7	286,6	368,3	358,4
Amortissements annuels	5,7	11,7	17,4	19,2
Désaffectations, cessions	–	– 4,2	– 4,2	– 9,3
Au 31 décembre	87,4	294,1	381,5	368,3
Valeur nette au 31 décembre	77,9	80,0	157,9	147,2
Inclus les biens financés par des contrats de leasing	–	8,2	8,2	3,4
2.6 Dettes à court terme portant intérêt (en milliers de CHF)				
Dettes bancaires			1 000	18 512
Dettes hypothécaires			580	15 960
Engagements de leasing			2 028	1 299
Prêts des sociétés du groupe			47	5 570
Total des dettes à court terme portant intérêt			3 655	41 341
Ce poste comprend la part des dettes hypothécaires, des prêts des sociétés du groupe et des engagements de leasing à rembourser l'année suivante.				
La diminution des dettes à court terme provient d'un renouvellement des dettes hypothécaires à long terme et de la diminution du besoin en fonds de roulement.				
2.7 Autres dettes à court terme				
Dettes envers l'institution de prévoyance			5	76
Diverses autres dettes			1 665	933
Total des autres dettes envers des tiers			1 670	1 009
Total des autres dettes à court terme			1 670	1 009

En milliers de CHF	2017	2016
2.8 Dettes à long terme portant intérêt		
Dettes hypothécaires		
– part exigible de 1 à 5 ans	18 663	14 263
– part exigible à plus de 5 ans	26 309	4 309
Engagements de leasing		
– part exigible de 1 à 5 ans	4 872	1 050
– part exigible à plus de 5 ans	–	–
Prêts des sociétés du groupe		
– part exigible de 1 à 5 ans	–	–
– part exigible à plus de 5 ans	1 673	1 706
Autres dettes portant intérêt		
– part exigible de 1 à 5 ans	–	–
– part exigible à plus de 5 ans	444	694
Total des dettes à long terme portant intérêt	51 961	22 022
2.9 Emprunt convertible		
Emprunt à conversion forcée réservé à la société Prolait Plate-forme laitière de Suisse occidentale, Bulle Taux d'intérêts 3,5% l'an, échéance le 30.06.2018	17 000	17 000
2.10 Fonds propres		
Mouvements des fonds propres		
Fonds propres au 1 ^{er} janvier	164 686	164 354
Perte / Bénéfice de l'exercice	– 2 690	332
Total des fonds propres	161 996	164 686
Capital-actions		
Nombre d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25	578 454	578 454
Valeur en millions de CHF	14,5	14,5
Capital conditionnel		
Nombre d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25	113 334	113 334
Valeur en millions de CHF	2,8	2,8
Agio en millions de CHF	14,2	14,2

Annexe aux comptes

En milliers de CHF	2017	2016
2.11 Produits financiers		
Intérêts et autres produits financiers	164	229
Gains de change	1 863	670
Total des produits financiers	2 027	899
2.12 Charges financières		
Intérêts et autres charges financières	- 1 934	- 1 735
Pertes de change	- 1 495	- 555
Total des charges financières	- 3 429	- 2 290
2.13 Produits exceptionnels, uniques ou hors période	354	1 284
En 2017, ces montants proviennent principalement de la liquidation de Poudre CCG SA pour un montant de CHF 0,2 millions.		
En 2016, ces montants proviennent principalement de corrections ne concernant pas la période sous revue.		
2.14 Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	- 154	- 908
Ces montants proviennent principalement de corrections ne concernant pas la période sous revue.		
3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
3.1 Emplois à plein temps		
A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était supérieur à 250 au cours de l'exercice sous revue.		
3.2 Actifs mis en gage		
Cédules hypothécaires grevant les terrains / immeubles en nantissement	69 020	70 100
Valeur nette des terrains et immeubles grevés	70 899	72 370
Restriction de propriété usuelle sur équipements en leasing	8 229	3 446

En milliers de CHF	2017	2016
3.3 <i>Dissolution nette des réserves latentes</i>		
La dissolution nette des réserves latentes se monte à	–	1'000
3.4 <i>Honoraires de l'organe de révision</i>		
Prestations de révision	135	150
Autres prestations	71	70
Total honoraires de l'organe de révision	206	220
3.5 <i>Actions propres</i>		
Au 31 décembre 2015, la société détenait 2 656 actions propres portées au bilan pour une valeur de CHF 1.		
Au cours de l'exercice 2016, elle a vendu 121 actions et acheté 34 actions au prix moyen de CHF 150 l'unité.		
Au 31 décembre 2016, elle détenait 2 569 actions propres portées au bilan pour une valeur de CHF 1.		
Au cours de l'exercice 2017, elle a vendu 65 actions au prix moyen de CHF 150 l'unité et reçu 106 actions.		
Au 31 décembre 2017, elle détenait 2 610 actions propres portées au bilan pour une valeur de CHF 1.	p.m.	p.m.
3.6 <i>Actionnariat</i>		
Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL)	47,69%	47,51%
aaremilch AG	4,83%	4,83%
Prolait Plate-forme laitière de Suisse occidentale	3,34%	3,34%
Prolait Fédération laitière	6,01%	6,01%
Ingredia SA	4,97%	4,97%
mooh Genossenschaft	1,20%	1,18%
Fournisseurs et producteurs de lait	22,54%	22,64%
Fédération laitière valaisanne (FLV)	5,00%	5,00%
Autres	3,97%	4,08%
Propres actions sans droit de vote	0,45%	0,44%



KPMG SA
Audit Suisse romande
Avenue du Théâtre 1
CH-1005 Lausanne

Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 249 45 55
Téléfax +41 58 249 45 65
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

Crema S.A., Villars-sur-Glâne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Crema S.A., comprenant, le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

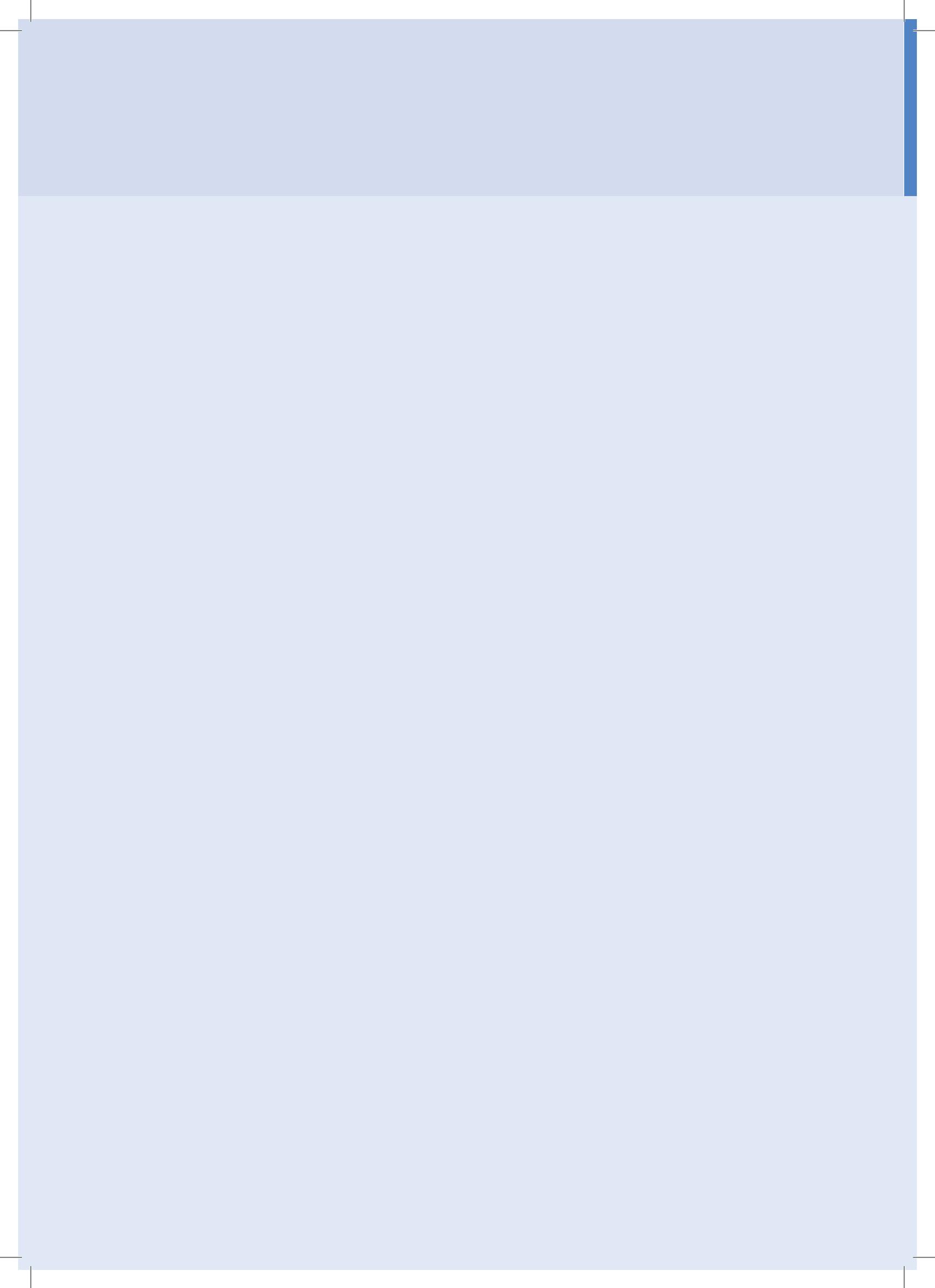
En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Michel Faggion
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Myriam Roulin
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 2 mai 2018



Organes de Cremo

PRÉSIDENT D'HONNEUR Alexis GOBET, Villariaz

CONSEIL D'ADMINISTRATION

		Membre depuis
Président	Benoît PERROUD, Villaz-St-Pierre (depuis le 6 juin 2012)	2008
Vice-président	Rinaldo LOTTAZ, Alterswil	2008
Membres	Isabelle CHEVALLEY, St-George	2012
	Alexandre COTTING, Ependes	2016
	Stéphane GARD, Lutry	2016
	Fritz ROTHENBÜHLER, Muri	2016
	Nicolas SAVARY, Sâles (Gruyère)	2016
	Max STALDER, Viège	2014
Secrétaire	Micheline MERTL, Givisiez	non-membre

DIRECTION Paul-Albert NOBS, Corminbœuf

ORGANE DE RÉVISION
(selon art. 727 et ss. CO)

Lors de l'Assemblée générale du 24 mai 2017, la révision des états financiers de Cremo SA a été confiée à la société KPMG, pour une nouvelle durée de trois ans.

Siège

Route de Moncor 6
1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 407 21 11
Fax 026 407 29 69

Adresse postale

Case postale
1701 Fribourg
info@cremo.ch
www.cremo.ch

Usine de Lausanne

Chemin du Petit-Flon 21
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 654 42 11
Fax 021 654 42 53

Usine de Lucens

Rte de la Caséine 9
1522 Lucens
Tél. 021 906 13 11
Fax 021 906 13 00

Usine de Sierre

Ile Falcon 5
3960 Sierre
Tél. 027 452 37 11
Fax 027 452 37 20

Usine de Thoune

Schwäbisstrasse 40
3613 Steffisburg 2
Tél. 033 439 33 11
Fax 033 439 33 51

Usine de Guin

Bonnstrasse 1
3186 Guin
Tél. 026 492 93 30
Fax 026 492 93 39